



SERVICE DE RÉPIT

RÉSUMÉ



Réseau d'accueil des agents et agentes de la paix – LA VIGILE

SERVICE DE RÉPIT

LA VIGILE offre un service de répit d'une durée variable dont l'intensité est adaptée aux capacités et à la situation de chaque personne.

Le service de répit s'adresse aux personnes vivant une situation de vie difficile et qui éprouvent le besoin de prendre un temps d'arrêt. Dans un cadre chaleureux et sécuritaire, la personne pourra bénéficier de l'aide d'une équipe multidisciplinaire dynamique, formée et expérimentée qui l'encadrera et lui permettra de reprendre son souffle.

Lors de son séjour, dans le service de répit, la personne aura les mêmes droits et responsabilités que tous les résidents bénéficiant des services internes de LA VIGILE. Les demandes de sorties devront être discutées avec l'intervenant assigné à la personne.

Objectif général :

Aider la personne à rétablir son équilibre psychosocial.

Objectifs spécifiques :

- 1- Permettre un arrêt d'agir.
- 2- Offrir un encadrement sécuritaire favorisant l'apaisement.
- 3- Offrir un environnement structuré favorisant la pratique de saines habitudes de vie.
- 4- Offrir un environnement propice à la réflexion.
- 5- Évaluer les besoins de la personne.
- 6- Orienter la personne vers des ressources appropriées.

Moyens :

- 1- Participation à des ateliers quotidiens de relaxation.
- 2- Participation à des ateliers psychoéducatifs lorsque l'équipe clinique le juge adéquat.
- 3- Participation à deux (2) rencontres individuelles par semaine avec un intervenant.
- 4- Encadrement de la situation de santé par l'équipe de soins infirmiers.